

FRONERI FRANCE SAS Cote d'OR rappelle 6 mini batonnets de glace vanille et chocolat, Cote d'OR



- Noms des modèles ou références concernés : 6 mini batonnets de glace vanille et chocolat , Cote d'OR
- Marque : Cote d'Or
- GTIN 3274664142476 Lot LPL1105, LPL1106, LPL1107 Date de durabilité minimale 30/04/2023
GTIN 3274664142476 Lot LPL1140, LPL1141, LPL1142, LPL1145, LPL1146 Date de durabilité minimale 31/05/2023
- Conditionnements : Boîte de 6 mini bâtonnets
- Date début/fin de commercialisation : du 19/05/2021 au 09/08/2021
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Informations complémentaires : 6 mini batonnets de glace vanille et chocolat , Cote d'OR
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : CARREFOUR; CASINO; CEGES BELGIQUE ; CORA REGION ; EURELEC; INDEPENDANTS ; INTERMARCHÉ ; ITM PROXI; MATCH FRANCE , SYSTEM U REGION

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène, au-delà de la limite réglementaire, dans des gummies gélatineuses entrant dans la composition.
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition.

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : samedi 9 octobre 2021

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Pour toute questions vous pouvez contacter ce n° de téléphone dédié : 09.74.36.15.77

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre